



## L'éditorial

par  
Pierre Mouterde,  
Président  
Comité exécutif

## 2020 ! Une année particulière marquée par la COVID-19

Nous nous sommes tous laissé surprendre par cette pandémie. Le confinement et les précautions sanitaires ont transformé notre quotidien.

Certaines professions et les soignants plus que d'autres se sont trouvés confrontés à la prise en charge difficile des malades. A leur côté, la Fondation Après-Tout a souhaité s'engager pour soutenir des groupes de paroles et permettre un rebond positif des équipes lourdement impactées. Des appels à projets ont été lancés.

Plusieurs associations y ont répondu et des soignants impliqués dans des services COVID nous ont fait part de leur expérience.

Plusieurs articles présents sur le site de la Fondation ([www.apres-tout.fr](http://www.apres-tout.fr)) nous donnent à réfléchir sur le confinement, le « temps d'après » ...

Plus que jamais, la raison d'être de la Fondation Après-Tout se justifie : « *Accompagner les professionnels au service de l'humain* », et dans le contexte actuel prendre soin des soignants. Voilà pourquoi nous comptons sur votre soutien.

## Des prix attribués ...

Dans le cadre du Prix du Diplôme Inter Universitaire d'Éthique en Santé, deux prix ont été attribués cette année :

L'un à **Hélène Favre** : "*Comment mettre en place et respecter la procédure collégiale, telle que définie par la loi, pour qu'elle soit une source d'apaisement et non pas une contrainte supplémentaire dans les processus éthiques ?*"

L'autre à **Marie-Laure Chantalou** : "*Du consentement aux soins chez les personnes en situation de handicap mental.*"

## ... par un Jury

**Depuis 2014, la Fondation Après-Tout participe au Jury du Diplôme Inter Universitaire d'Éthique en Santé – Lyon 1 et attribue des prix pour les meilleurs mémoires qui ont une dimension éthique et une réflexion philosophie reconnues.**

Chaque année, une douzaine de candidats présentent leur mémoire ; les derniers primés sont consultables sur le site de la Fondation.

Participent à ce Jury des professeurs des Universités-praticiens hospitaliers (réanimateur, médecin en soins palliatifs, médecin en santé publique, médecin en génétique de la reproduction), deux cadres de santé, un philosophe, un maître de conférences en Droit, un directeur d'EHPAD et un président du Comité d'éthique d'un CHU. Marie-Antoinette Piens représente la Fondation Après-Tout.



## Des articles

Au fil de l'actualité, des articles sont régulièrement mis en ligne dans le blog de la Fondation sur <https://apres-tout.fr/> Les internautes ont pu ainsi s'ouvrir à la question des mineurs non accompagnés et des violences conjugales, découvrir une revue interdisciplinaire « *Médecine et Philosophie* », réfléchir à la pandémie du COVID-19 comme un séisme sanitaire et systémique mondial et voir comment une étudiante infirmière a fait face au COVID dans le cadre d'un stage en EHPAD.

N'hésitez pas à les consulter et à en parler autour de vous !

## Un point sur les finances....

En 2019,  
Dons : 26.637 €  
26 projets soutenus  
pour un peu plus de 53.000 €

Depuis cette année,  
**vous pouvez effectuer des dons en ligne**  
à partir du site de la Fondation Après-Tout

<https://apres-tout.fr/faire-un-don/>

## Un projet soutenu

Suite au COVID, l'association **APL'HUS** ([www.aplhus.com](http://www.aplhus.com)) a mis en place un cycle de formation autour de « cercles de résilience » dans les Etablissements d'Hébergements de Personnes Agées Dépendantes.

Il s'agit de permettre à un groupe d'une dizaine de soignants avec un formateur de se réunir sur quatre séances avec pour objectif de parler de ce qui a été vécu, comment cela a été vécu ? Quelles sont les faiblesses et points d'appui ? Comment renforcer la pratique ?

## Des réflexions

**Maxime Sordillon**, infirmier, a été soutenu financièrement par la Fondation Après-Tout pour son DIU «Éthique en Santé». Il a reçu en 2019 le prix de la Fondation pour son mémoire intitulé : « *Entre dangerosité et enfermement, quelle place pour l'expression de l'identité personnelle du patient hospitalisé dans les soins proposés en Unité pour Malades Difficiles ?* ». Dans un article publié sur le site de la Fondation Après-Tout, en juin 2020, il nous livre sa réflexion sur son expérience dans une unité de soins sécurisée au temps du COVID-19.

**Elodie Camier-Lemoine**, docteur en philosophie, membre de l'Espace de réflexion éthique Auvergne-Rhône-Alpes, conduit une réflexion éthique sur la visite des proches dans le contexte pandémique. Elle souligne qu'il est important de poursuivre un travail de fond en éthique, notamment les valeurs du soin et le bon équilibre à trouver, à adapter avec les premiers concernés (patients, proches et soignants). Par ailleurs, Elodie continue d'assurer les conférences aux internes en Médecine générale avec le soutien de la Fondation.

Pour poursuivre la réflexion : rendez-vous sur le site de la Fondation à la rubrique Actualités.

## Soutenez la Fondation Après-Tout et ses actions

### Les dons

Par chèque :

Fondation de France – Fondation Après-Tout  
à adresser : 15 rue Jean Perréal - 69008 LYON

Un reçu fiscal vous sera adressé par la Fondation de France.

### Les dons et assurances-vie

Vous pouvez transmettre tout ou partie de votre patrimoine par legs en rédigeant votre testament en faveur de la Fondation Après-Tout.

Demandez conseil à votre notaire.

Accompagner les professionnels au service de l'humain

*soutenir • se ressourcer • produire de la pensée*